

CAPITAINEURIE : BEAUHARNOIS SIGNE OFFICIELLEMENT UN BAIL AVEC DES ENTREPRENEURS LOCAUX

Beauharnois, le 15 avril 2024 – La Ville de Beauharnois est fière d'annoncer la signature d'un bail locatif de cinq ans, renouvelable deux fois, pour l'utilisation de la capitainerie en une salle de réception moderne et élégante, à même les rives du lac Saint-Louis. Baptisée « La Capitainerie », cet espace rénové promet de devenir le point de rencontre incontournable pour les événements spéciaux et les célébrations de la région.

Antoine Fournier, Valérie Lallier et Miguel Laforest, entrepreneurs bien connus et réputés dans la région, prendront en charge le projet, qui se distinguera par son nouveau menu exquis, élaboré avec passion et créativité pour offrir une expérience gastronomique inégalée à ses convives.

L'engagement à long terme de la Ville envers ce bâtiment, jusqu'ici inoccupé, se reflète dans un récent investissement au bâtiment de plus de 250 000 \$, démontrant ainsi sa confiance dans le potentiel de cet espace revitalisé. Cette contribution substantielle permettra de soutenir l'amélioration continue de l'infrastructure et des services, assurant ainsi une offre de salle de réception de qualité sur le territoire.

« Nous sommes ravis de voir cette transformation prendre vie et nous sommes convaincus que La Capitainerie deviendra rapidement un lieu de prédilection pour tous les événements mémorables à venir. », mentionne Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

La Capitainerie offre une capacité impressionnante pour accueillir des événements de toutes tailles. Pour plus d'information sur les réservations et les services offerts, veuillez contacter le 514 968-9945 ou par courriel à capitaineriebeauharnois@gmail.com.

MARINA DE BEAUHARNOIS

Le dossier de la marina à Beauharnois continue d'avancer. Une étude des vagues et vents a été récemment été réalisée et une demande officielle pour repositionner le brise-lame a été soumise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. La Ville attend des nouvelles et fait un suivi rigoureux sur le sujet. La suite du dossier sera communiquée sur les différentes plateformes de la Ville, notamment le bulletin municipal BVI et le [site Internet](#).

----- 30 -----

Source :
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Ville de Beauharnois
450 429-3546, poste 228
communications@ville.beauharnois.qc.ca